

Résident
ZONES ROUGE ET ORANGE

30€/mois (sans engagement)
ou 240€/an (soit 20€/mois)

Où me garer ?*

- Résident zone rouge : zones rouge, orange, verte et jaune
- Résident zone orange : zones orange, verte et jaune

Où acheter mon abonnement ?

- Plateforme en ligne
biarritz.e-habitants.com
- Mairie de Biarritz
Allo Mme le Maire

Conditions pour en bénéficier

Être résident (habitant) d'une rue payante située en zone rouge ou orange. 1 abonnement/véhicule dans la limite de 2 véhicules/foyer.

Justificatifs à fournir

- Certificat d'immatriculation
- Taxe foncière ou bail
- Carte nationale d'identité

Résident
ZONE VERTE (SAISONNIÈRE)

20€/mois
du 1^{er} avril au 15 novembre
soit 150€ pour la période entière

Où me garer ?*

Zone verte et jaune

Où acheter mon abonnement ?

- Plateforme en ligne
biarritz.e-habitants.com
- Mairie de Biarritz
Allo Mme le Maire

Conditions pour en bénéficier

Être résident (habitant) d'une rue payante située en zone verte ou des rues limitrophes définies par arrêté municipal. 1 abonnement/véhicule dans la limite de 2 véhicules/foyer.

Justificatifs à fournir

- Certificat d'immatriculation
- Taxe foncière ou bail
- Carte nationale d'identité

Forfait visiteur 7 jours 70€
Forfait visiteur 2 jours 35€
pour se garer en zone verte et jaune
Sans justificatif

Résident
ZONE JAUNE (SAISONNIÈRE)

10€/mois
du 1^{er} mai au 30 septembre
soit 50€ pour la période entière

Où me garer ?*

Zone jaune

Où acheter mon abonnement ?

- Plateforme en ligne
biarritz.e-habitants.com
- Mairie de Biarritz
Allo Mme le Maire

Conditions pour en bénéficier

Être résident (habitant) d'une rue payante située en zone jaune. 1 abonnement/véhicule dans la limite de 2 véhicules/foyer.

Justificatifs à fournir

- Certificat d'immatriculation
- Taxe foncière ou bail
- Carte nationale d'identité

Forfait visiteur 7 jours 70€
Forfait visiteur 2 jours 35€
pour se garer en zone verte et jaune
Sans justificatif

Actif

30€/mois (sans engagement)
ou 240€/an (soit 20€/mois)

Où me garer ?*

Zones orange et verte

Où acheter mon abonnement ?

- Plateforme en ligne
biarritz.e-habitants.com
- Mairie de Biarritz
Allo Mme le Maire

Conditions pour en bénéficier

Être actif (salarié, gérant, etc.) dans les zones payantes

Justificatifs à fournir

- Contrat/feuille de paye mentionnant nom et lieu d'activité
- Carte nationale d'identité
- Certificat d'immatriculation

Forfait actif 7 jours 30€
pour se garer dans toutes les zones
sauf juillet/août
Avec justificatif

Actif
ZONE JAUNE

10€/mois
du 1^{er} mai au 30 septembre
soit 50€ pour la période entière

Où me garer ?*

Zone jaune

Où acheter mon abonnement ?

- Plateforme en ligne
biarritz.e-habitants.com
- Mairie de Biarritz
Allo Mme le Maire

Conditions pour en bénéficier

Être actif (salarié, gérant, etc.) en zone jaune

Justificatifs à fournir

- Contrat/feuille de paye mentionnant nom et lieu d'activité
- Carte nationale d'identité
- Certificat d'immatriculation

Professionnel
SANTÉ - CCAS / SOLIDAIRE

10€/mois

Où me garer ?*

Toutes zones

Où acheter mon abonnement ?

- Plateforme en ligne
biarritz.e-habitants.com
- Mairie de Biarritz
Allo Mme le Maire

Conditions pour en bénéficier

Tous les professionnels de santé mobiles, travailleurs sociaux du CCAS, dans le cadre de leur fonction

Justificatifs à fournir

- Pour les professionnels de santé :**
 - Carte professionnelle ou caducée valide
 - Carte nationale d'identité
 - Certificat d'immatriculation
- Pour l'abonnement solidaire :**
 - Accessible auprès du CCAS

* en fonction des places disponibles

Infos
pratiques

GÉRER SON ABONNEMENT

- Plateforme en ligne : biarritz.e-habitants.com
- Mairie de Biarritz - Allo Mme le Maire

DÉPOSER UNE CONTESTATION (RAPO)

- Plateforme en ligne : biarritz.e-habitants.com
- Lettre recommandée adressée à Mairie de Biarritz

PAYER SON FORFAIT POST STATIONNEMENT

- À l'horodateur
- En ligne : stationnement.gouv.fr
- Par téléphone : 08 06 20 30 40
- Sur le site Flowbird



BIARRITZ

Ville de Biarritz
Allo Mme le Maire

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h
et le 1^{er} jeudi de chaque
mois jusqu'à 19h30

T. 08 00 70 60 64
biarritz.fr



Création - direction de la communication / Ville de Biarritz - Mars 2025

APARKATZEA
Zones de
stationnement
à Biarritz

PLUS D'INFOS /
biarritz.fr



BIARRITZ



Tarifs horodateur

ZONE JAUNE		ZONE VERTE		ZONES ROUGE ET ORANGE	
Du 1 ^{er} mai au 30 septembre		Du 1 ^{er} avril au 15 novembre			
1h	GRATUIT	1h	GRATUIT	1h	GRATUIT
1h15	0,25€	1h15	1€	1h15	1€
1h30	0,5€	1h30	2€	1h30	2€
1h45	0,75€	1h45	3€	1h45	3€
2h	1€	2h	4€	2h	4€
2h15	1,25€	2h15	5€	2h15	5€
2h30	1,50€	2h30	6€	2h30	6€
2h45	1,75€	2h45	7€	2h45	7€
3h	2€	3h	8€	3h	8€
3h15	2,25€	3h15	9€	3h15	9€
3h30	2,5€	3h30	10€	3h30	35€ Max
3h45	2,75€	3h45	11€		
4h	3€	4h	12€		
4h15	3,25€	4h15	13€		
4h30	3,5€	4h30	14€		
4h45	3,75€	4h45	15€		
5h	4€	5h	16€		
5h15	4,25€	5h15	17€		
Max 5h30	35€	Max 5h30	35€		

- Des applis Smartphone dédiées permettent aussi de payer son stationnement.
- Option Stop pour ne payer que le temps réellement consommé.

Mode d'emploi

• Comment je repère ma zone de stationnement ?

En zone rouge
Grâce à un marquage au sol rouge ainsi qu'une collerette rouge positionnée sur l'horodateur.

Pour les autres zones
Une collerette de couleur positionnée sur l'horodateur m'indique dans quelle zone je me trouve (orange, verte...).

Je vérifie à tout moment ma zone à l'aide du plan ci-contre ou sur biarritz.fr.

• J'habite en zone rouge

Je peux souscrire un abonnement « Résident ». Dans ce cas, je suis autorisé à me garer dans toutes les zones payantes de la ville pour 30€ par mois (ou 240€ pour l'année, soit 20€ par mois). Si je ne m'abonne pas, je paie le tarif horodateur.

• J'habite en zone orange

Je peux souscrire un abonnement « Résident ». Dans ce cas, je suis autorisé à me garer dans toutes les rues de la zone orange, verte ou jaune pour 30€ par mois (ou 240€ pour l'année, soit 20€ par mois). La zone rouge est exclue de mon abonnement. Si je ne m'abonne pas, je paie le tarif horodateur.

• J'habite en zone verte

Payante du 1^{er} avril au 15 novembre
Je peux souscrire un abonnement « Résident zone verte (saisonnier) ». Dans ce cas, je suis autorisé à me garer dans toutes les rues des zones verte et jaune pour 20€ par mois du 1^{er} avril au 15 novembre. Les zones rouge et orange sont exclues de mon abonnement. Si je ne m'abonne pas, je paie le tarif horodateur.

• Je travaille à Biarritz

Je peux souscrire un abonnement « Actif ». Dans ce cas, je suis autorisé à me garer dans toutes les rues des zones orange ou verte pour 30€ par mois (ou 240€ pour l'année, soit 20€ par mois).

La zone rouge m'est interdite dans le cadre de cet abonnement. Si je ne m'abonne pas, je paie le tarif horodateur.

Je peux utiliser le P+R Iraty : je me gare au parking (gratuit) de la Halle d'Iraty et je prends la ligne 5 du réseau Txik Txak qui me conduit en plein centre-ville. Txik Txak propose des abonnements à l'année.

• Les spécificités de la zone jaune (littoral sud)

Payante du 1^{er} mai au 30 septembre
Les habitants de Biarritz (propriétaires ou locataires > 3 mois) peuvent y stationner gratuitement pendant 5h30 d'affilée après obtention de leur « Pass littoral sud ». Inscription sur biarritz.e-habitants.com ou en Mairie.

Attention, une fois sur place, l'enregistrement à l'horodateur ou via les applications dédiées est obligatoire pour prouver que vous êtes en règle. Les actifs et les résidents de cette zone peuvent bénéficier d'un abonnement à 10€/mois pour stationner sans limite de durée.

• Je me rends à Biarritz occasionnellement

Pour une courte durée <1h
• Si je me gare sur un emplacement payant, je bénéficie d'une heure de stationnement offerte, que je valide soit à l'horodateur soit sur une des applis dédiées.
• Si je me gare à un arrêt bleu, je mets mon disque européen en évidence sur mon pare-brise.

Pour une plus longue durée >1h

• Je me gare sur un emplacement payant que je valide soit à l'horodateur soit sur une des applis dédiées (la première heure est offerte). Tarifs ci-contre. Je suis limité à 3h30 en centre-ville et 5h30 en zones verte et jaune (saisonniers).

• Je me dirige vers un parking souterrain Indigo, je paie à la sortie.
• Je me gare gratuitement en périphérie et j'utilise un transport en commun : bus ou navette du réseau Txik Txak.

• Je suis PMR

Si je dispose de la carte mobilité inclusion « stationnement », je peux stationner gratuitement sur les zones payantes et les zones bleues (limité à 48h max) hors parkings en enclos. Inscription obligatoire en mairie auprès du service Allo Mme le Maire ou en ligne sur biarritz.e-habitants.com. J'ai aussi la possibilité de me garer sur les places PMR (limité à 12h en zone payante) avec apposition du disque européen obligatoire.

• Qu'est-ce que le FPS ?

Le Forfait Post Stationnement, amende pour défaut de stationnement, est fixé à 35€.

Quand c'est possible, je privilégie les modes de transport doux : P+R, transports en commun du réseau Txik Txak, vélo (nombreux arceaux pour stationner), navettes gratuites, marche à pied...

PLUS D'INFOS

